

Nouvelles et décisions du Conseil de Paroisse

Le Conseil de Paroisse s'est réuni pour la 2^{ème} fois le 14 février.

Vision

Le Conseil de paroisse (CP) s'est penché sur la vision de chacun de ses membres du Conseil de Paroisse. Il en ressort les éléments suivants :

- Le CP est l'organe exécutif de la Paroisse. C'est un organe collégial ; basé sur la confiance ;
- Son Chef suprême est le Christ. Le CP sait s'en souvenir et cultive sa vie spirituelle, entre autres en veillant à réserver des moments de prière et d'écoute de la Parole ;
- Il garantit, avec le soutien des pasteurs, que la paroisse reste orientée sur l'Écriture et en conformité avec l'esprit de Jésus vivant ;
- Il est un soutien pour les Pasteurs, les diacres et toutes les personnes qui œuvrent au sein de la Paroisse ;
- Il est un élément essentiel pour la vie et l'organisation de la Paroisse, étant au service des paroissiens ;
- Il établit des priorités et définit une vision à long terme favorable au développement de la vie spirituelle de la Paroisse et à une participation plus grande de ses membres ;
- Il privilégie le travail en équipe et la recherche d'un consensus ;
- Il prend les décisions stratégiques pour la Paroisse lors des séances du CP et les décisions opérationnelles entre les séances en fonction des compétences décisionnelles définies au préalable et propres à chaque dicastère ou à chaque projet ;
- Il ose prendre son temps, lorsque c'est nécessaire. Il agit rapidement si la situation l'exige ;
- Il est à l'écoute des paroissiens ;
- Il est là pour veiller à ce que les collaborations entre salariés restent bonnes ;
- Il utilise les moyens modernes de prise de décision et de communication dans toute la mesure du possible mais n'oublie jamais la communication directe.

Décisions

- Le CP s'est constitué lors de ses deux premières séances et a réparti les dicastères des Conseillers de la façon suivante (des modifications restent encore possibles) :
 - Gwennaëlle Ducry : Présidence, Relations extérieures, y compris avec l'Église cantonale, Collaboration étroite avec la Vice-présidente ;

- Annette Granier : Vice-présidence, Service d'entraide, Mission, Groupe réfugiés, SOS Services, Ressources humaines, Collaboration étroite avec la Présidente ;
 - Leyla Glauser : Catéchèse primaire et secondaire ;
 - Mark Stalder : Finances, Commission Orgue ;
 - Benoît Yogo : Bâtiments et travaux ;
 - Cédric Castella : Jeunesse, Communication, Informatique, Site Internet ;
 - Raphaël Baer : Formations d'adultes ;
 - Comme les statuts prévoient selon l'article 80 du règlement ecclésiastique, qu'un seul des ministres de la paroisse a le droit de vote au sein du CP, Gérard Stauffer est désigné par tirage au sort. Les pasteurs définissent toutefois un mode de fonctionnement par consensus.
- Chaque fois que cela sera possible et pertinent, une annonce des décisions prises et des activités proposées par le CP sera faite lors du culte ainsi que sur le site Internet et si besoin le TU. Les membres du CP se répartiront cette tâche à tour de rôle.
 - Le CP réfléchit à réorganiser son temps de prière et à y inclure les responsables d'activités paroissiales. Il communiquera en temps voulu le résultat de sa réflexion.
 - **La prochaine Assemblée générale a été fixée au mardi 16 mai à 19h30**
 - Suite à la demande de paroissiens, la constitution d'un groupe de prières proposées aux paroissiens qui le désirent, après le culte, est envisagée. Il sera nécessaire d'encadrer les personnes responsables d'un tel groupe. Cet encadrement, ainsi que les compétences des personnes proposées est un projet mis en route et nécessite une réflexion plus approfondie de la part du CP.
 - Le CP a pris note de la demande d'un jeune de la paroisse, Jules Widmer, faisant partie des scouts bullois pour un soutien au financement d'un voyage d'entraide au Sri Lanka. Dans la mesure où il s'agit d'une demande émanant d'un paroissien et ayant un rapport direct avec une activité humanitaire émanant d'un groupement privilégiant la vie spirituelle, le CP a pris la décision d'accorder son soutien en versant aux scouts bullois le montant résultant de la collecte lors d'un culte où ce projet sera présenté.
 - Accueil des paroissiens à l'entrée du culte (remise des livres de chant et documents fournis pour le culte) : il est en général réalisé par notre sacristain, Christian Paccaud, mais un appel est fait pour que les paroissiens qui le désirent s'annoncent auprès du CP ou des Pasteurs afin de remplir ce rôle lorsque c'est nécessaire.